

leur confie des semences appropriées à leur nature ; il est de règle de placer la jachère sur un chaume de grains ou de pois, préalablement déchaumé en temps opportun ; cependant j'ai moi-même cultivé avec succès du maïs et des navets, en terre légère, sur un friche de trois ans.

A l'automne précédent, il faut labourer avec soin plus ou moins profondément, suivant la nature et l'état du sol, la profondeur de la couche arable, la quantité d'engrais à notre disposition et la plante que nous voulons cultiver. Ce guéret doit être traversé par de nombreuses rigoles afin de favoriser l'action bienfaisante des gels et dégelés répétés, qui, pendant l'hiver, détruisent les mauvaises herbes et leurs semis et au printemps, nous livrent le sol dans un état amélioré d'ameublissement et de production.

Au printemps suivant, aussitôt que la terre est parfaitement ressuyée, on herse à fond sur le long et en travers des planches avec un cultivateur ; le nôtre est une grande herse pesante en fer, large de six pieds, munie de 24 dents recourbées en avant et aplaties à leur extrémité ; par cette opération, on améliore à peu de frais l'état physique du sol et on obtient la destruction complète des mauvaises herbes, si l'on a soin de renouveler ce hersage après quelques jours de beau temps.

Quelque temps avant la semaille, on donne un dernier labour qui ne doit pas dépasser en profondeur celui de l'automne précédent, puis on herse en roulant alternativement, jusqu'à parfait émiettement de la couche arable, ayant soin de terminer par un roulage afin de faciliter l'action du semoir, si l'on sème à plat, ou de la charrue, si on sème sur billons.

Afin de ménager nos engrais qui ne peuvent guère être abondants sur nos terres légères et épuisées, nous semons toujours sur billons, après y avoir déposé notre fumier, ce qui nous permet d'améliorer une plus grande étendue de terrain, tout en augmentant nos récoltes de 25 % à 50 %. Ce fumier doit avoir subi un commencement de fermentation, et être dans un état de décomposition assez avancée pour que les principes fertilisants qu'il contient soient devenus assimilables, et qu'ils puissent être facilement absorbés par les jeunes plantes ; d'ailleurs, en se servant du fumier vert, les graines de toutes sortes qui y abondent ne peuvent manquer de germer et de couvrir le terrain de plantes nuisibles, ce qui augmenterait de beaucoup les difficultés et les frais du sarclage.

Les récoltes sarclées adaptées à la grande culture et qui réussissent bien dans notre province sont : la pomme de terre ou patate, la disette ou betterave champêtre (*Mangold Wurtzel*), la carotte blanche de Flandre à collet vert, le rutabaga ou chou de Siam, les navets jaunes et blancs, la sèverolle ou gourogane (*horse bean*), le haricot nain, le pois nain et le maïs cultivé pour sa graine. Comme ces diverses récoltes exigent à peu près les mêmes façons, nous ne parlerons aujourd'hui que de la culture de la patate, de la betterave, de la carotte et des navets, sauf à ajouter quelques remarques sur chacune d'elles en particulier, s'il y a lieu de le faire. Les patates et les pois peuvent être semés dans les trois premières semaines de mai ; la sève, le haricot et le maïs du 15 mai au 1er

juin ; les navets de Suède du 10 au 25 juin, et les autres espèces de navets du 1er au 15 juillet.

#### CULTURE DE LA PATATE.

La recommandation que je fais dans une autre partie de ce travail, de cultiver, entr'autres racines la betterave à sucre sur un terrain déjà amélioré par une récolte de patates bien cultivées, m'entraîne nécessairement à vous dire ce que j'entends par une bonne culture de ce précieux tubercule ; la voici telle que nous la pratiquons :

Après avoir préparé le terrain tel que recommandé ci-dessus, nous traçons avec une charrue à deux versoirs, des sillons à 24 pouces de distance les uns des autres pour les variétés hâtives, et à 30 pouces pour les grandes espèces ; on donne à ces sillons 4 à 5 pouces de profondeur suivant que les rangs sont plus ou moins espacés et le plus ou moins d'épaisseur de la couche arable ; puis on épand le fumier dans ces sillons à raison de 40 voyages d'un cheval à l'arpent, mais si le fumier est frais et pailleux on en met moitié plus. Après avoir déposé les patates ou leurs germes dans les rangs à 9 ou 12 pouces de distance suivant l'espèce semée, on refend avec la même charrue les billons qui se trouvent entre les sillons, ce qui recouvre les patates et refait les billons au-dessus des rangs semés. Pour cette opération, de même que pour le premier tracé des sillons, il est préférable d'employer un attelage double, parce qu'alors les rangs sont plus droits, plus réguliers et toujours à la même distance les uns des autres ; le grand balonnier ou *baoul* sera de 4 pieds pour les rangs de 24 pouces et de 5 pieds pour les rangs de 30 pouces avec une baguette en bois de 3 à 4 pieds à la tête des chevaux. On termine en passant un rouleau sur le long des billons pour tasser la terre et favoriser la germination.

Dans les huit jours qui suivent l'ensemencement on passe sur les billons une herse légère pour détruire les herbes adventives qui commencent à lever et on peut répéter ce hersage dans la deuxième semaine, si on le croit nécessaire, sans craindre de blesser les jeunes tiges que la herse pourrait mettre à découvert. Ce sarclage en grand aplatit le terrain, le nettoie complètement de la première levée de mauvaises herbes et active si bien la croissance des jeunes plants de patates, qu'ils sont dès maintenant maîtres du terrain.

Une fois les rangs de patates bien dessinés, il faut y passer la houe à cheval ou sarcloir, une fois par semaine suivant les circonstances, mais toujours en terre sèche, jusqu'à ce que les fleurs commencent à s'épanouir ; alors, après un dernier tour de sarcloir, on passe le butoir dans les rangs et on relève les plants de patates juste assez, pour mettre à l'abri du soleil et des gelées précoces, les tubercules qui se développent maintenant avec rapidité.

Il ne reste plus qu'à surveiller les ravages de la chrysome ou mouche à patates, qu'on a dû combattre dès la levée des plants ; il faut détruire la deuxième couvée aussi bien que la première, au risque de subir une grande diminution dans le rendement de la récolte et de voir reparaître la mouche au printemps suivant en plus grand